

Compte d'épargne pour enfant – le compte à rémunération préférentielle

Version : Mars 2025

Le compte d'épargne pour enfant est un compte d'épargne en ligne de Cembra Money Bank SA. Nous proposons ce produit en ligne innovant aux parents qui souhaitent épargner pour leurs enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. L'ouverture peut être effectuée exclusivement par l'un des parents. Sa rémunération est conforme au marché des comptes d'épargne suisses.

Clientèle visée	Enfants et jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans domiciliés en Suisse
Avantages	Rémunération préférentielle à partir du 1 ^{er} franc suisse Taux d'intérêt conforme au marché
Taux d'intérêt*	Vous trouverez le taux d'intérêt actuellement applicable sur cembra.ch/epargner .
Impôt anticipé	35% du revenu d'intérêts brut en cas d'intérêts supérieur à CHF 200.–
Possibilités de retrait / Disponibilité**	Délai de résiliation de 6 mois La personne qui ouvre le compte a le droit de disposer de l'épargne en respectant un délai de préavis de 6 mois
Ouverture du compte (possible uniquement en ligne)	gratuite
Relevé/boucllement du compte	gratuit, chaque année au 31.12
Découvert	non autorisé
Tenue de compte	gratuite
Frais comptables	aucun
Frais de clôture	aucun
Cartes de crédit	non proposé
mySavings accès en ligne	gratuit, possibilité de consulter les comptes et d'effectuer des paiements électroniques
Autres dispositions	<ul style="list-style-type: none">– L'ouverture d'un compte épargne enfant est au nom de la personne qui l'ouvre. Après l'ouverture, une copie de l'acte de naissance, de la carte d'identité ou du passeport doit être envoyée en ligne à la banque dans les 30 jours.– Communication exclusivement par voie électronique via mySavings (documents électroniques)– Boucllement de compte et relevé d'intérêts exclusivement via mySavings– Versements exclusivement via IBAN– Possibilité d'effectuer des paiements– Les conditions générales pour les produits d'épargne de Cembra Money Bank SA s'appliquent– Aucune procuration ne peut être accordée à une tierce personne
Des questions?	N'hésitez pas à contacter notre hotline au 044 439 54 45

Remarques

* Le taux d'intérêt effectif peut être modifié à tout moment sans préavis par la banque.

** En cas de non-respect du délai de résiliation, une commission de non-résiliation de 2% sera facturée sur le montant dépassant les possibilités de retrait.